



# Le Comité de partenaires concernés par le soutien aux personnes proches aidantes

INSTITUÉ PAR LA LOI VISANT À RECONNAÎTRE ET À SOUTENIR LES PERSONNES PROCHE AIDANTES, article 18

31 octobre 2023

Patricia Pounienkow, présidente du Comité de partenaires, membre personne proche aidante

Nathalie Richard, vice-présidente par intérim, membre organisme non gouvernemental

# PLAN DE PRÉSENTATION



- Composition du Comité de partenaires
- Fonctions du Comité des partenaires telles qu'elles ont été instituées par la Loi visant à reconnaître et à soutenir les PPA
- Ligne du temps
- Types de contributions et thématiques prioritaires 2023-2024
- À venir pour le Comité de partenaires



## COMPOSITION DU COMITÉ DE PARTENAIRES

article 19 de la LPPA: Nominations ministérielles

### PPA vivant des réalités différentes et complémentaires

- Denise Juteau
- Irène Guérin
- Lucie Méthot
- Patricia Pounienkow, présidente du Comité de partenaires
- 2 postes vacants, dont 1 poste représentant les Premières Nations et les Inuit

### Chercheurs

- Marie-Hélène Morin
- Véronique Provencher
- Isabelle Van Pavenage
- Robin Cohen



## COMPOSITION DU COMITÉ DE PARTENAIRES

article 19 de la LPPA: Nominations ministérielles

### Organismes non gouvernementaux:

- Loriane Estienne: *Proche aideance Québec*
- Guillaume Joseph: *l'Appui*
- Sylvie Maréchal: *CAP-Santé mentale (Réseau Avant de craquer)*
- Michel Rioux: *Centre d'aide aux proches aidants des Basques*
- Nathalie Richard: *L'Étoile de Pacho*: Vice-présidente p.i. du Comité de partenaires

### Représentant l'Observatoire Québécois de la proche aideance:

- Marc Rochefort

### Représentant le MSSS:

- Michèle Archambault



## FONCTIONS DU COMITÉ DE PARTENAIRES

article 24-25-26 de la LPPA

- **Faire à la ministre responsable des Aînés toute recommandation** ou lui donner tout avis **qu'il juge nécessaire** concernant la Politique nationale pour les PPA, le plan d'action gouvernemental ou toute autre question relative aux PPA;
- **Soutenir la ministre** et le Comité de suivi de l'action gouvernementale dans la mise en œuvre de la politique nationale et du plan d'action gouvernemental;
- **Donner son avis à la ministre** sur toute question que celle-ci lui soumet



## FONCTIONS DU COMITÉ DE PARTENAIRES

article 24-25-26 de la LPPA

- **Rendre publics les recommandations et les avis qu'il formule, 30 jours après les avoir transmis à la ministre;**
- **Recommander à la ministre, s'il le juge opportun, de procéder à des consultations,** de solliciter des opinions et de recevoir ou d'entendre les demandes et les suggestions; de personnes, d'organismes ou d'associations en matière de proche aide;
- **Transmettre à la ministre un rapport de ses activités** dans les six mois de la fin de l'année financière.



## ARRIMAGE, PARTENARIAT ET COHÉRENCE

article 11 de la LPPA

- Le Comité de suivi de l'action gouvernementale, le Comité de partenaires, l'Observatoire québécois ainsi que des PPA sont consultés dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Plan d'action gouvernemental.
- Ils doivent se réunir au moins deux fois par année pour discuter du suivi du plan d'action.
  - **Le Comité de partenaires se positionne comme un partenaire de choix pouvant mettre à contribution ses différents savoirs et expertises dans les travaux en cours et ceux à venir!**



## LIGNE DU TEMPS

### Soutien de la Direction des services aux aînés et aux proches aidants du MSSS pour la mise en place du Comité

- Nominations ministérielles des membres du Comité: *automne 2021*
- Nomination de la présidente et de la vice-présidente: *printemps 2022*
- Désistement de la présidente: *été 2022*
- Nomination de la nouvelle présidente: *février 2023*





## LIGNE DU TEMPS

- Mise en place du Comité: *printemps 2023*
  - Discuter avec chacun des membres pour mieux les connaître, obtenir une vue d'ensemble de leur perception de la réalité ainsi que leur vision d'activités potentielles par la présidente;
  - Adopter un plan de travail qui détermine les types de contributions et priorités annuelles;
  - Identifier des thématiques prioritaires 2023-2024;
  - Analyser les déclarations d'intérêts des membres par la présidente;
  - Monter des outils de bonne gouvernance dont la matrice de compétences/expériences des membres; un processus d'accueil pour les nouveaux membres etc.;
  - Former les membres à l'approche de partenariat avec les PPA en collaboration avec le Centre d'excellence en partenariat avec les patients et le public.
- Début des travaux en triade PPA-ONG-Chercheurs: *été 2023*



## TYPES DE CONTRIBUTIONS DU COMITÉ DE PARTENAIRES

Participer à des consultations dans le cadre de la réalisation de certaines mesures du Plan d'action gouvernemental

- Plusieurs mesures en cours de réalisation ou qui débutent dans les prochains mois ont été identifiées.

Tenir une consultation lors de la journée nationale de concertation annuelle en proche aide

- Consultation dans la cadre de la journée du 31 octobre 2023; *Le répit au Québec : enjeux et pistes d'améliorations.*



## TYPES DE CONTRIBUTIONS DU COMITÉ DE PARTENAIRES

Effectuer des travaux de fonds qui mèneront à des recommandations ou des avis pour influencer de futures actions du PAG-PPA

- À la demande de la ministre responsable des aînés
- Sur des thématiques identifiées comme prioritaires 2023-2024 :
  1. Pistes d'actions pour répondre aux besoins des personnes PPA en termes de services de répit en assurant une complémentarité entre les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux et par les organismes.
  2. Pistes pour optimiser la consultation et la participation des personnes PPA aux travaux foisonnants de l'écosystème en proche aide au Québec en évitant une sur-mobilisation.



## À VENIR POUR LE COMITÉ DE PARTENAIRES

**Poursuite de la mise en place du Comité** avec le soutien de la Direction des services aux aînés et aux proches aidants du MSSS

- Mettre en place le soutien administratif et scientifique requis à l'élaboration d'avis ou de recommandations à la ministre;
- Élaborer des règlements du comité et mise en place des processus collaboratifs et délibératifs;
- Combler les 2 postes de PPA vacants.

**Poursuite des travaux actifs du Comité** en fonction des thématiques prioritaires et autres contributions



MERCI